



L'ÉCHO DE LA LYRE

COMMANDEMENT DES MUSIQUES DE L'ARMÉE DE TERRE

LES TAMBOURS DE L'ARMÉE DE TERRE





REFRAIN DU COMMAT



TABLE DES MATIERES

Editorial du chef de corps	page 3
Les tambours de l'armée de Terre	page 4
La formation des engagés volontaires sous-officiers - musique	page 6
La Musique de l'Armée Blindée Cavalerie	page 8
La Musique des Transmissions	page 12
La Musique des Troupes de marine	page 15
La Musique de l'Infanterie	page 18
La Musique de l'Artillerie	page 23
La Musique des Parachutistes	page 25
Les orchestres militaires de la grande armée	page 27
Le maintien en condition	page 32
Dates des prochains engagements musicaux	page 33

Directeur de la publication : Colonel François BERTHE de POMMERY

Rédacteur en chef : CMHC @ Michel



Au cours de ces derniers mois, le commandement des musiques de l'armée de Terre a fait preuve de créativité pour pallier l'annulation de nombreuses cérémonies, la fermeture des salles de spectacle et le report des festivals internationaux à l'étranger. Les musiques ont ainsi continué à rayonner et soutenir la communication de l'armée de Terre, sur les réseaux sociaux, devant les EHPAD et les hôpitaux, en partenariat avec des classes défenses et sécurité globale et en préparant une opération nationale dans les kiosques de France métropolitaine. L'arrivée des beaux-jours et la levée progressive du confinement nous permettent de reprendre une activité plus traditionnelle et de renouer avec nos auditoires, sans oublier les modes d'action innovants et les bonnes pratiques nés au cours de la crise.

Le 26 mai dernier, la Musique de l'Infanterie se voyait remettre le prix Armée - jeunesse de la découverte des armées. Cette récompense est le témoin des liens forts que les musiques et le quatuor à cordes de l'armée de Terre entretiennent tout au long de l'année avec les écoliers, les collégiens, les lycéens et les élèves des conservatoires. Au sein de l'armée de Terre, la musique participe à l'esprit de corps, galvanise les troupes, réchauffe les âmes et honore la mémoire de nos anciens. Même si elle ne contribue plus aujourd'hui à transmettre les ordres sur le champ de bataille, elle fait partie de notre identité militaire, de nos traditions et de notre culture. Elle est porteuse de valeurs et d'un supplément d'âme essentiel que nous sommes heureux de partager avec la jeunesse.

Je vous souhaite une excellente lecture.

« La musique est une force »

Colonel François BERTHE de POMMERY

Commandant les Musiques de l'armée de Terre.

Les Tambours de l'armée de Terre

Texte ; CMHC ® Michel
ADC Cédric



La mise sur pied de cet ensemble exceptionnel rassemblant un tambour de chacune des six musiques professionnelles de l'armée de Terre est due à la volonté de l'adjudant-chef Cédric, tambour-major de la Musique de l'Infanterie. Laissons lui la parole pour exposer les circonstances et les motivations qui ont présidé à la création de cette formation.

« C'est en 2019, lors de mon détachement auprès de la Musique des Transmissions sur la mission NORFOLK, que j'ai eu la chance de rencontrer M. Marc RELY des "Old Guards Fifes and Drums" ensemble musical de tradition basé à WASHINGTON DC.

Figure emblématique du tambour américain, M. RELY a évoqué la possibilité, un jour, d'inviter un ensemble de Tambours Français, qui rayonne parmi l'élite du tambour au niveau mondial. Accompagné d'un représentant du cabinet du Chef d'Etat-major de l'armée de Terre, le Major Guy, j'ai tout naturellement proposé à M. RELY d'inviter les spécialistes tambours appartenant au COMMAT. Notre ensemble a vu le jour spécialement pour la mission Washington qui devrait avoir lieu au cours de l'année 2021, si les conditions sanitaires nous le permettent.

Composé de 6 spécialistes du tambour d'ordonnance, appartenant chacun à une musique professionnelle de l'armée de Terre, cet ensemble est capable de jouer le répertoire traditionnel issu des Batteries de l'Empire, mais aussi le répertoire moderne. Ce qui montre l'évolution positive de cet instrument en repoussant toujours ses limites techniques.

Les Tambours de l'armée de Terre

Chaque musicien apportant sa touche personnelle, son ressenti, sa culture, son envie (qui est, je l'avoue, débordante pour tous), contribue au développement de cet ensemble. Le professionnalisme est au rendez-vous afin de faire rayonner le tambour au-delà des frontières mais aussi de contribuer à la digne représentation de l'armée de Terre sur le devant de la scène mondiale.

Nous devrions intervenir lors de Master Class données au profit des orchestres militaires basés à Washington. Des représentations scolaires en universités possédant une fanfare mais aussi et surtout, le devoir protocolaire avec les plus hautes autorités de Washington seront également au programme.

C'est avec une très grande fierté que je prends la tête de cet ensemble de Tambours, j'espère que cette aventure contribuera au succès attendu par tous mais surtout amènera la fibre aux plus jeunes afin que la relève soit assurée car le tambour d'ordonnance, instrument emblématique de l'armée Française et plus particulièrement de l'armée de Terre, contribue au devoir de mémoire. »



Cursus de formation

Texte : CMHC Maurice

Bienvenue aux nouveaux sous-officiers musiciens

Quatre Engagés Volontaires Sous-Officiers (EVSO) inaugurent le nouveau parcours professionnel au sein du domaine Musique, suite à leur réussite à l'agrément technique réalisé en février 2021.

C'est ainsi que l'état-major du Commandement des musiques de l'armée de Terre a accueilli en son sein, dès le mois de mai, nos quatre jeunes musiciens qui découvrent actuellement leur nouvel environnement. Dans un premier temps, ils apprennent les fondamentaux militaires avant de rejoindre au mois d'août l'École nationale des sous-officiers d'active (ENSOA) à Saint-Maixent où ils seront promus sous-officiers. Entre temps, ils réaliseront un stage de formation technique qui se finalisera par la formation de spécialité de premier niveau en septembre. La promotion de ces nouvelles recrues du domaine Musique portera le nom « Chef de musique Léon Manière ».

Dans l'immédiat, au programme : ordre serré, chant, topographie, découverte de l'armement, marches de nuit, prise de mesures pour la confection de la tenue de tradition propre à chaque Musique, commande des instruments de musique afin ces jeunes engagés puissent exprimer tout leur talent au sein des musiques qu'ils rejoindront en octobre. Musique de l'Artillerie pour Clémence à la flûte et Thomas à l'euphonium, à la Musique de l'Arme Blindée Cavalerie pour Pierre au cor d'harmonie et à la Musique des Parachutistes au saxophone pour Radia-Lama.



De la gauche vers la droite :

L'adjudant Julien, chef de section, EVSO Thomas, EVSO Clémence, EVSO Radia-Lama, EVSO Pierre

Cursus de formation



Promotion « Chef de Musique Léon MANIERE »

Le 5 mars 1903, Léon MANIERE quitte sa Bourgogne natale à l'âge de 18 ans, et part pour Paris où il est incorporé au 28^{ème} Régiment d'Infanterie. Dès le 16 janvier 1904, il est nommé soldat musicien et occupe la fonction de corniste.

Admis au Conservatoire national de musique de Paris en 1905, il y est reçu par Gabriel Fauré et y acquiert dès lors une très solide formation auprès des plus grands professeurs de son temps. La suite de sa carrière l'amène à servir de nombreuses années dans le Nord-Ouest de la France.

Il est tout d'abord un des plus jeunes sous-chefs de musique de l'armée à l'âge de 22 ans au 136^{ème} Régiment d'Infanterie de Saint Lô en août 1907, il accède en avril 1913 à la fonction de chef de musique au 115^{ème} Régiment d'Infanterie de Mamers, où le surprendra la Première Guerre mondiale.

Il faut imaginer le rôle essentiel qu'avaient les musiciens militaires au cours des 52 mois de guerre pour galvaniser les troupes au moment de monter à l'assaut, remonter le moral des Poilus, transmettre les ordres entre les unités, transporter les blessés sous la mitraille et rendre un dernier hommage aux morts, dans des conditions effroyables et au milieu des combats les plus meurtriers. Au cours de ses années terribles, Léon MANIERE fait preuve d'un courage et d'une abnégation exemplaires qui lui vaudront la Croix de guerre 14-18 et la croix de chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur.

La Guerre terminée, il est affecté au 36^{ème} Régiment d'Infanterie à Caen, puis au 129^{ème} Régiment d'Infanterie au Havre, de 1924 à 1933. Il mène en parallèle de sa carrière militaire une intense activité artistique comme directeur de l'harmonie municipale du Havre à partir de 1931, comme professeur à la Schola Cantorum et comme compositeur de 39 œuvres originales.

Installé à Paris en 1943 et toujours actif, il dirige pendant plusieurs années la Musique municipale de la Ville de Vincennes, dont il obtiendra la médaille d'honneur. Musicien autodidacte, héros de guerre, chef de musique et compositeur au parcours exceptionnel, Léon MANIERE qui fut également poète et peintre d'une très grande sensibilité, mais aussi membre de la Croix rouge au service des pauvres et des malades, s'éteint à l'âge de 69 ans le 22 mai 1954.

Musique de l'Arme Blindée Cavalerie (M-ABC)

Musique de l'Arme Blindée Cavalerie : De nouveaux moyens d'expression, à l'heure des réseaux sociaux.

L'année 2020 a été pour la Musique de l'Arme Blindée Cavalerie comme pour les autres formations musicales de l'armée de Terre une année particulière qui a remis en question certaines de ses activités en présentiel (notamment les concerts), et qui a obligé les musiciens à se tourner vers de nouveaux modes d'accomplissement de leur métier.

Si certaines périodes ont été propices au maintien de cérémonies commémoratives en effectif complet (comme par exemple le 14 juillet à Metz où la MABC a eu la chance d'accompagner la chanteuse soprano Laureen Stoulig), la Musique de l'Arme Blindée a réorienté la majeure partie de son action vers la mise en place de différents événements sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram et YouTube.

Les projets ont été nombreux et variés et les musiciens eux-mêmes en ont été souvent à l'initiative. Cependant, trois grands projets ont marqué cette année de crise sanitaire et ont structuré le travail de notre formation.

Le concert du Nouvel An :

Rendez-vous incontournable pour beaucoup d'orchestres, le concert du Nouvel-An « virtuel » qui a été enregistré au mois de décembre au quartier Raffenel-Delarue a été un véritable défi technique et a été diffusé sur les réseaux sociaux entre le 1er et le 6 janvier 2021. La Musique de l'Arme Blindée Cavalerie aura alors pu fournir aux abonnés Facebook et YouTube, une expérience proche de celle proposée par l'orchestre philharmonique de Vienne lors de son concert annuel au Musikverein.



capture d'écran du teaser pour le concert du Nouvel-An de la M-ABC

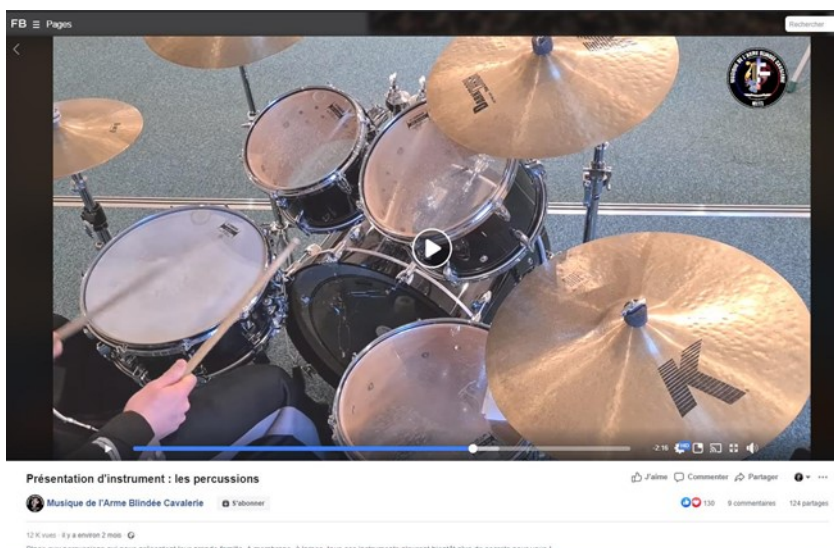
Musique de l'Arme Blindée Cavalerie (M-ABC)

Les présentations d'instruments :

Lors de la période de confinement, diverses vidéos éducatives ont vu le jour comme la présentation du basson par l'Adjudant Audrey, ou le cours sur le blues par le sergent Thomas. Ces initiatives ont été précurseurs d'un projet plus global de présentations d'instruments, prenant la forme d'une série de vidéos diffusée sur les réseaux sociaux chaque lundi et jeudi du mois de mars 2021. Ces vidéos au format court incluent une partie pédagogique, tout en faisant la part belle à l'écoute de l'instrument. Elles pourront donc constituer un support idéal aux enseignants des écoles primaires, collèges et écoles de musique qui souhaitent faire découvrir à leurs élèves, les instruments de l'orchestre.



Présentation du cor d'harmonie par le sergent-chef Jean-Charles



la vidéo de présentation des percussions a totalisé plus de 12 000 vues

Musique de l'Arme Blindée Cavalerie (M-ABC)

L'histoire du Jazz:

A l'occasion de la Journée internationale du Jazz du 30 avril 2021, la Musique de l'Arme Blindée Cavalerie a conçu un projet consistant en une série de vidéos retraçant l'histoire du Jazz.

Cette date, établie par l'UNESCO en 2011 à l'initiative du célèbre pianiste Herbie HANCOCK, rend hommage au jazz dont les valeurs essentielles sont fondées sur la dignité humaine, la lutte contre le racisme et toutes les formes d'oppressions.

A travers 11 vidéos, impliquant la participation de tous les petits ensembles de l'orchestre, chaque période de ce style musical très riche a été abordée.

Ce projet aura aussi été un moyen, pour les musiciens de la M-ABC, de rendre hommage au compositeur Chick COREA décédé en février 2021.

Pour réaliser les vidéos, notre formation a eu la chance de pouvoir tourner dans un cadre exceptionnel, puisque le palais du Gouverneur Militaire de Metz et la grande salle du cercle mess de la rue aux Ours ont été mis à disposition des musiciens et des vidéastes du SIRPA-Terre Images.



le SIRPA-Terre filme le Dixieland



Les musiciens s'apprêtent à enregistrer

La M-ABC a donc su ajuster ses missions aux contraintes sanitaires qui ont jalonné la saison d'activités 2020-2021. Elle a notamment adapté ses modes d'actions en sollicitant sa cellule communication et en s'appuyant sur les réseaux sociaux que sont Facebook, YouTube et Instagram. Parmi les musiciens ayant contribué à divers stades à la réalisation des vidéos, comme le mixage ou le montage, l'engouement a été total et des talents insoupçonnés ont vu le jour. Ce travail a non seulement permis la poursuite de l'activité mais même de la prolonger et de toucher un public nombreux (les vidéos de la M-ABC sur Facebook totalisent près de 200 000 vues sur l'année écoulée).

Musique de l'Arme Blindée Cavalerie (M-ABC)

Reportage de France 3 Lorraine sur la M-ABC :

Cette implication grandissante sur les réseaux sociaux s'est accompagnée d'un accroissement du nombre des abonnés, phénomène renforcé par la série de deux reportages diffusés le 22 et 23 février sur France 3 Lorraine consacrés à la M-ABC.



L'équipe de France 3 Lorraine filme une répétition de la nouvelle parade de la M-ABC

Musique des Transmissions (M-TRANS)

Texte : cellule COM M-TRANS

Au mois de décembre dernier, la Musique des Transmissions (M-TRANS) a accueilli ses nouvelles recrues après leur formation générale initiale (FGI) à l'Etat-major du COMMAT à Versailles. Nous leur souhaitons la bienvenue dans nos rangs et une belle carrière militaire.



Nouveaux arrivants à la M-TRANS (de gauche à droite) : CPL Laurent, SDT Charles, SDT Paul, SDT Natacha, SDT Jeanne, SDT Valérie, 1CL Emmanuel, SDT Simon, CCH Julien, 1CL Bastien (crédit photo : M-TRANS).

Le 17 décembre, nous avons assuré le soutien musical de la cérémonie officielle de remise de son drapeau au nouveau groupement de la cyberdéfense en présence du général d'armée Lecointre, chef d'Etat-major des armées. En effet le groupement de cyberdéfense des armées (GCA) a été créé le 1^{er} septembre 2020. Il représente la montée en puissance du commandement de la cyberdéfense (COMCYBER) et emploie aujourd'hui sur le site rennais près de 300 militaires et civils et s'étendra encore. La remise de drapeau est toujours un moment particulier et extrêmement fort qui ajoute à la dimension structurelle une dimension symbolique de rattachement direct à la Nation.

En ce début d'année, nous avons eu le plaisir d'accueillir tout d'abord trois élèves de 3^{ème} en classe à horaires aménagés musique (CHAM) du collège Anne de Bretagne puis une élève du collège Saint-Vincent de Rennes qui effectuaient au sein de notre formation leur stage d'observation en milieu professionnel.

Au cours de la semaine; ces quatre jeunes musiciennes ont participé à l'ensemble de nos activités telles que répétitions d'orchestre, de pupitres, de musique de chambre, sans oublier les séances de sport. Ces collégiennes sont reparties enchantées de leur séjour. Nos vœux de réussite les accompagnent pour leur avenir.

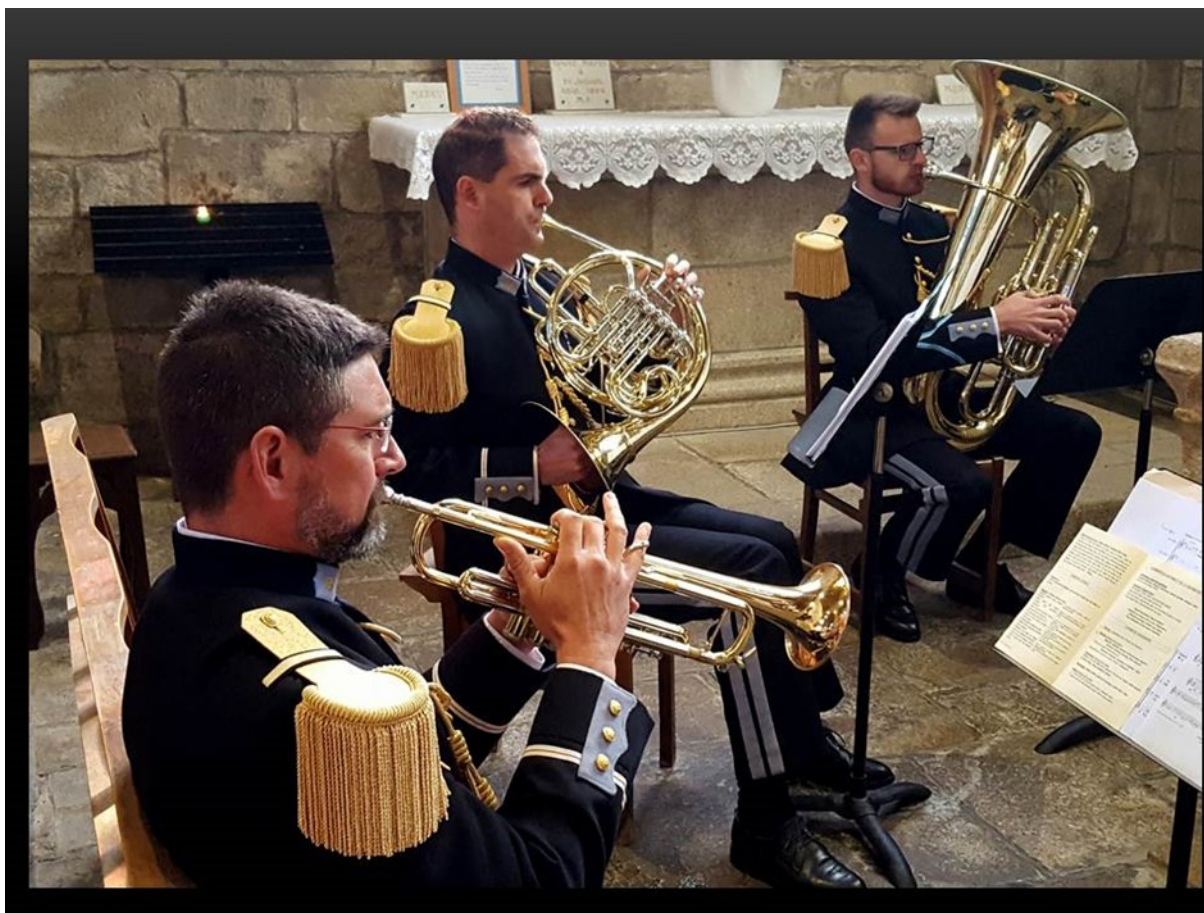
Musique des Transmissions (M-TRS)



Nous avons également accueilli deux musiciens talentueux, Christelle Lales au violon et Cédric Alexandre à la contrebasse. Enseignants et concertistes, ils nous ont « donné la réplique » dans *Le Grand duo concertant* de Bottesini et *Lo ti penso amore* de David Garrett. Ces pièces avec violon et contrebasse solo qui à l'origine sont écrites pour orchestre symphonique, ont été arrangées par le chef de musique de 1^{ère} classe Sandra. La M-TRANS espère pouvoir partager très rapidement avec son public ces deux pièces dans un futur projet musical.

Tout dernièrement, sur une proposition du général de corps d'armée Casanova, officier général de la zone de défense et de sécurité Ouest, le quintette à vent et les deux quintettes de cuivres de la M-TRANS ont participé à l'animation musicale de messes, tout d'abord en l'église de Notre-Dame en Saint-Melaine à Rennes le 21 mars, puis pour la messe de Pâques le 4 avril toujours dans la même église mais également à Ploërmel (église Saint-Armel). Il s'agissait, durant cette période sans concert, de faire perdurer le concept de la tournée UNISSON et de continuer à recueillir des dons pour les blessés des armées. Une animation du même type a eu lieu le 18 avril en la cathédrale Saint-Pierre de Rennes.

Musique des Transmissions (M-TRS)





Musique des Troupes de Marine (M-TDM)

Texte : CMHC Stéphane

Nouveau partenariat pour la Musique des Troupes de Marine

Le 18 mars dernier fût signée une convention de partenariat entre le collège CONDORCET de DOURDAN, la Délégation Militaire Départementale de l'Essonne et la Musique des Troupes de Marine.

Etablie sur la base du protocole interministériel visant à développer les liens entre la jeunesse, la défense, et la sécurité nationale, cette convention de partenariat permettra la réalisation de projets communs de musique collective, instrumentale ou chorale à but artistiques et pédagogiques.

Ainsi, dans le cadre de leur programme d'éducation morale et civique, les élèves de la classe de Défense et de Sécurité Globale (CDSG) du collège CONDORCET de DOURDAN pourront entre autres découvrir le rôle, les acteurs et les missions de la Musique des Troupes de Marine à travers des échanges, présentations, concerts, ou cérémonies commémoratives communes.



De gauche à droite : le Colonel BERTHE de POMMERY, chef de corps du Commandement des musiques de l'armée de Terre, Madame LAGIER-POUBANNE, Principale du collège CONDORCET, le capitaine Géraldine LEROUX représentant la Délégation Militaire Départementale de l'Essonne.

Musique des Troupes de Marine (M-TDM)

LA MUSIQUE DES TROUPES DE MARINE

commémore

Le 50^{ème} anniversaire de la mort d'Igor Stravinsky

Avec une activité d'orchestre au complet rendue impossible à cause des mesures sanitaires, la Musique des Troupes de Marine a dû, comme l'ensemble des autres musiques de l'Armée de Terre, adapter son activité en mettant en place des ensembles de musique de chambre et en produisant des supports vidéos diffusés sur les réseaux sociaux.

Parmi les différents projets mis en route depuis le début de l'année 2021, arrêtons-nous un instant sur celui commémorant le 50^{ème} anniversaire de la mort d'Igor Stravinsky. C'est avec quelques extraits de son « *Histoire du Soldat* » que la Musique des Troupes de Marine a souhaité rendre hommage à ce compositeur exceptionnel.

Ce projet a été l'occasion de collaborer avec l'un des membres du Quatuor à Cordes de l'Armée de Terre au violon (1CL Jean-Ludovic), mais également avec le Conservatoire à rayonnement régional de Versailles avec lequel la M-TDM devait réaliser en novembre 2020 un concert commun au théâtre de Poissy. Signe des bonnes relations établies avec Monsieur Dravers, conseiller aux études et réserviste citoyen, nous avons pu bénéficier de l'auditorium du conservatoire afin d'y effectuer une captation vidéo des extraits choisis de notre *Histoire du Soldat*.



C'est donc le 6 avril 1971 que disparaissait, dans sa demeure new-yorkaise, l'un des compositeurs les plus marquants de la première moitié du XX^e siècle : Igor Stravinsky. Cet élève de Rimski-Korsakov est parvenu à construire progressivement son propre langage qui, sans vraiment faire école, a pourtant révolutionné l'histoire de la musique moderne. C'est le 29 Mai 1913 qu'est présenté pour la première fois à Paris son fameux « *Sacre du Printemps* ». Un siècle plus tard, cette œuvre bouleversante reste admirée de tous pour son ingéniosité et son modernisme.



C'est durant ses années d'exil en Suisse, dans un contexte de vie artistique là aussi fortement réduite à cause de la première guerre mondiale, que l'idée d'un théâtre ambulant apparut alors à Stravinsky. Un mécène, M. Werner Reinhart, homme d'une grande culture et ami d'artistes, apporta à cette entreprise son généreux appui. Ainsi naquit, dans ces circonstances exceptionnelles, une œuvre singulière : « *l'Histoire du Soldat* », lue, jouée et dansée.

Le livret écrit par Ramuz raconte l'histoire d'un Soldat pauvre qui vend son âme (représentée par le violon) au Diable contre un livre qui permet de prédire l'avenir. Après avoir montré au Diable comment se servir du violon, il revient dans son village. Hélas, au lieu des trois jours promis, le séjour passé avec le Diable a duré trois longues années. Personne au village ne reconnaît le Soldat : ni sa mère, ni sa fiancée, qui s'est mariée. Le Soldat utilise alors son livre magique pour devenir fabuleusement riche.

Musique des Troupes de Marine (M-TDM)

Incapable d'être heureux avec sa fortune, il joue aux cartes contre le Diable : son argent contre le violon. Le Diable gagne, mais enivré par ses gains il se laisse voler le violon. Le Soldat peut alors guérir et séduire la Princesse malade promise par son père le Roi à qui la guérirait. Malheureusement, cherchant toujours plus de bonheur, le Soldat et la Princesse quittent alors le royaume et désobéissent au Diable. Mais « *un bonheur est tout le bonheur, deux, c'est comme s'ils n'existaient pas* ». Le pauvre soldat perd tout et est emporté en enfer. L'œuvre se termine par le triomphe du démon dans une marche sarcastique.

Sur le plan instrumental, la formation utilisée par Stravinsky est on ne peut plus atypique. Il reprend le schéma d'un orchestre symphonique mais en prenant uniquement deux membres de chaque famille, et plus particulièrement un membre aigu et un membre grave. C'est ainsi que les cordes sont représentées par un violon et une contrebasse, les bois par une clarinette et un basson, les cuivres par une trompette et un trombone. Enfin un percussionniste s'ajoute cet ensemble. Dans la version complète, un récitant vient s'associer aux 7 musiciens pour jouer les rôles de trois personnages : le soldat, le diable et la princesse.

La première représentation de cette Histoire du Soldat aura lieu au Théâtre de Lausanne le 27 septembre 1918. Dans l'euphorie du succès obtenu, l'avenir du théâtre ambulant se dessinait sous les meilleurs auspices. Des affiches annonçant sa venue couvraient les murs de plusieurs villes. Pour assurer le transport de la petite troupe et du matériel, on songeait à une roulotte avec son tracteur qui seraient assurément bien pratiques. Malheureusement, tous ces projets allaient être réduits à néant à cause d'un nouveau fléau enfanté par quatre années de guerre, la grippe espagnole. L'un après l'autre, les membres de la troupe sont atteints plus ou moins gravement. Stravinsky lui-même ne sera pas épargné. Il n'aura que le temps de composer, après l'Histoire du Soldat, le *Rag-time* pour onze instruments dont il posera la dernière note le 11 novembre 1918, à 11h du matin, alors que retentit le canon de l'armistice.

Cent ans après, comme un rappel de l'histoire, c'est juste avant un troisième confinement pour lutter contre la pandémie de Covid-19 que nous terminons les dernières prises de vues de la « *Marche du Soldat* », de la « *Marche Royale* » et de la « *Danse du Diable* » dans l'auditorium du Conservatoire de Versailles. Les trois extraits ont été dévoilés sur les réseaux sociaux les 6, 7 et 8 Avril 2021. L'intégralité de la vidéo est accessible en ligne sur notre page YouTube.



Musique de l'Infanterie (M-INF)

Texte : ADC Cédric -
ADJ Emilie

La M-INF célèbre le bicentenaire de la mort de Napoléon 1er.

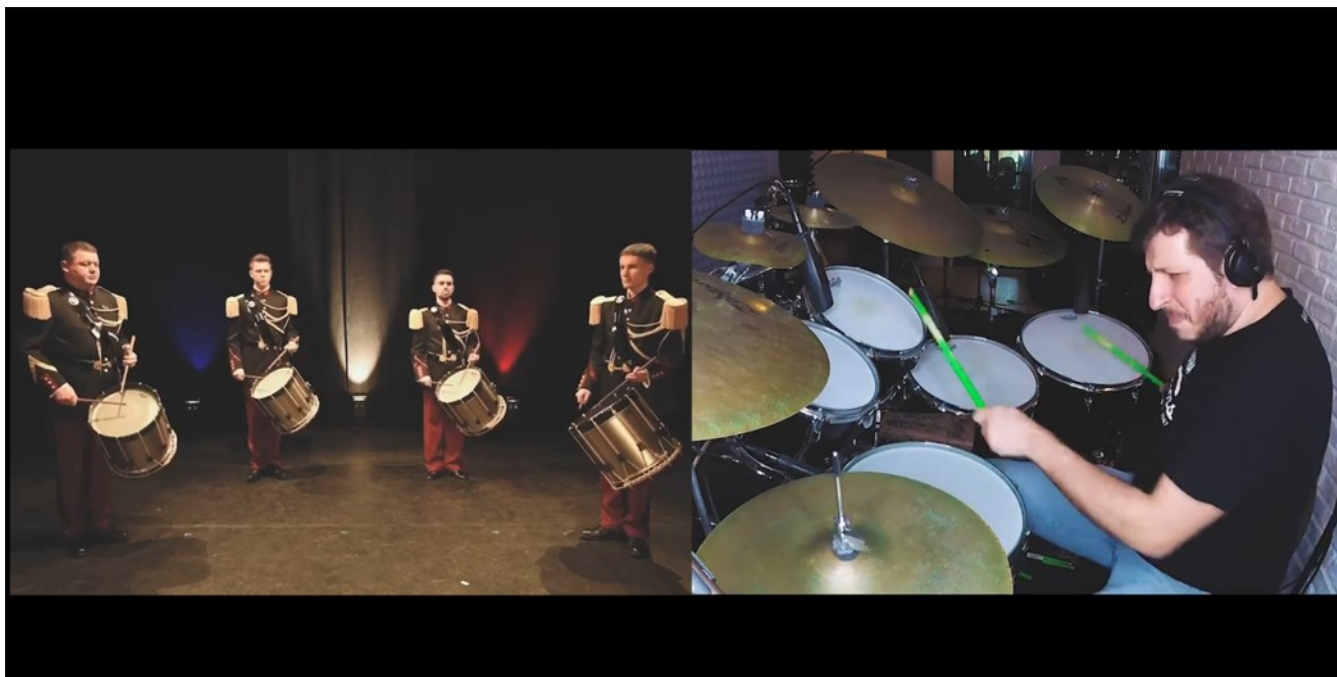
2021 : année du bicentenaire de la mort de Napoléon 1er. Reprenant les traditions des grognards de l'Empire, la Musique de l'Infanterie ne pouvait pas passer à côté de l'occasion de mettre en avant les tambours, mais également leurs descendants contemporains, les batteurs.

Ainsi, 7 batteurs belges et français, de renommée internationale et évoluant dans des styles complètement différents, ont accepté le défi lancé par le pupitre de tambours de la M-INF. Sur une marche originale écrite par le Garde Alexandre (ex musicien de la M-INF et désormais tambour de la Musique de la Garde républicaine), vous pouvez retrouver sur nos réseaux les performances de Jean-Baptiste Perraudin, Arnaud Renaville, Gabi Vigroux, Franck Aguhlon, Antoine Monfleur, Jean-Philippe Fanfant ou encore Nicolas Viccaro.

Rendez-vous sur notre site Facebook.



© CRR-Fr / SCH AMAURY



C'est au tour de Nicolas Viccaro, de renommée internationale, de relever le défi lancé par les tambours de la Musique de l'Infanterie.

Musique de l'Infanterie (M-INF)

PATRIMOINE

Ambassadrice de l'armée de Terre dans les Hauts de France, la Musique de l'Infanterie s'est donnée pour mission de faire découvrir ou redécouvrir le patrimoine culturel régional à travers les vidéos de ses petits ensembles.



Première étape de la M-INF et édifice incontournable de la place lilloise : la Chambre de Commerce et d'Industrie. Son célèbre beffroi de 76 mètres surplombe l'immense coupole du grand hall où les décors et les vitraux glorifient l'histoire et le développement du commerce et de l'industrie régionale. L'occasion pour la M-INF de dévoiler son nouvel ensemble, l'électro brass. Il y a interprété le titre « SLIP » de Deadmau5, repris récemment par le groupe électro allemand « Meute ».



Musique de l'Infanterie (M-INF)



Regroupant plus de 43 000 vues, leur 1^{er} vidéo a impulsé une nouvelle dynamique de diffusion et de communication auprès des plus jeunes, ouvrant à un auditoire habituellement peu touché par les actions de la M-INF, et permettant de mettre un coup de projecteur sur nos activités.



Musique de l'Infanterie (M-INF)



Profitant du 800^e anniversaire de la Cathédrale d'Amiens, la Musique de l'Infanterie l'a investi pour sa deuxième étape de découverte des hauts lieux du patrimoine des Hauts de France. Plus grande cathédrale gothique médiévale du monde, elle a été édifiée en 1220, et ses dimensions colossales lui permettraient d'accueillir Notre-Dame de Paris.



Sur une idée originale du 1^{er} classe Amaury, l'ensemble de tubas de la M-INF a interprété « *Nessun Dorma* », tiré de l'opéra « *Turandot* » de Giacomo Puccini. Cet air habituellement chanté par une voix de ténor a été rendu célèbre par les interprétations de Luciano Pavarotti ou Andrea Bocelli, entre autres. En plus de nos réseaux, leur prestation a été relayée par la presse locale, notamment par le « *Courrier Picard* ».

Musique de l'Infanterie (M-INF)



L'ensemble de tubas de la M-INF dans la magnifique cathédrale d'Amiens



Texte : CMP Laurent,
ADJ Pierre, SCH Julien.

Musique de l'Artillerie (M-ART)

MUSIQUE DE L'ARTILLERIE : ACTIONS ENVERS LA JEUNESSE

Après une longue période loin de son public, la Musique de l'Artillerie a repris ses prestations tambour battant avec une semaine tout particulièrement consacrée aux **actions envers la jeunesse**, ce qui tombe à point nommé dans la vision stratégique du CEMAT.

Alors que se déroulait le 25 mai aux Invalides le **Forum Ambition Terre Jeunesse**, forum au sein duquel la M-ART avait été choisie par la Zone de Défense et de Sécurité Sud-Est pour représenter les diverses activités de rayonnement en faveur de la jeunesse en partenariat avec l'Education Nationale, deux actions avaient lieu le même jour à destination du jeune public.

Le **quatuor de clarinettes**, accompagné de sa récitante l'Adjudant Florence, se produisait au sein de l'école privée Saint-Joseph des Brotteaux à **LYON 6^e** avec le conte musical « *Un Chat sur la Toile* » d'Olivier et Muriel VONDERSCHER. Ce dernier a été joué plusieurs fois dans la journée afin de pouvoir toucher un maximum de public (Classes de CP et CE1) tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur.

Outre l'interprétation d'une œuvre musicale complète sachant allier musique, texte et illustrations, cette journée aura été l'occasion de pouvoir échanger à nouveau avec le public sur les spécificités d'un quatuor de clarinettes, ainsi que sur l'existence et le rôle des musiques militaires.

Cet événement aura de nouveau permis aux spectateurs comme aux musiciens de renouer avec un échange fort et vivant, essentiel à la promotion de nos formations, en direct et non par écrans interposés après de longues semaines de rupture. Dans le cadre de la relance des activités d'échange avec le milieu civil, plusieurs autres rendez-vous sont d'ores et déjà programmés en juin pour cette formation.



Musique de l'Artillerie (M-ART)

Simultanément, le **quatuor de saxophones** de la Musique de l'Artillerie se produisait à **PIERRE-BENITE** (69), permettant également aux enfants de (re-)découvrir la musique en *live*.

La plupart d'entre eux n'ayant jusqu'à présent jamais assisté à un concert avec des instrumentistes, cette première expérience restera pour chacun un évènement important de la découverte du monde musical. C'est en se mettant à la portée des enfants de CP et CE1 que la Musique de l'Artillerie a éveillé la curiosité des enfants. Les nombreuses questions posées par les élèves en attestent :

- Pourquoi portez-vous un uniforme ?
- A quoi servent les médailles ?
- Que pouvez-vous jouer comme musique ?
- En quelle matière sont les instruments ?
- Le public d'un concert peut-il faire du bruit ? Quand peut-on applaudir ? etc.

A travers un programme musical varié, les enfants ont pu découvrir Bach, Vivaldi, Disney, Pedro Itturalde, Mancini, Cosma, la musique de *Mario Bros* et même la *Marseillaise* qui, pour la plupart d'entre eux, était associée à deux choses : les matchs de foot et la musique du Président !

Très attentifs, les enfants ont su participer activement à cette intervention pour la rendre vivante et conviviale. Nous espérons qu'ils garderont en tête l'image d'une armée moderne et accessible représentée ce jour par nos saxophonistes de la Musique de l'Artillerie.



Enfin, le jeudi 27 mai, le chef de musique ainsi que le **quintette à vent** intervenaient dans le cadre d'une répétition au sein d'une classe de 4^{ème} à horaires aménagés (CHAM) du Collège de **VAULX-EN-VELIN**, en partenariat avec l'Ecole des Arts de cette ville. Initié en 2019, le projet de **Classe de Défense et Sécurité Globale (CDSG)** avec cette CHAM ayant été reporté maintes fois à cause des différents confinements, il a été décidé de maintenir l'objectif du concert le 12 juin malgré les contraintes de temps. Nous reviendrons sur la réalisation de cette opération dans un prochain numéro.

Texte : ADC Olivier

1CL Guillaume

Musique des Parachutistes (M-PARA)

Trinôme académique 2021

« Le petit Fernand et la Grande Guerre » de Julien Joubert

La Musique des Parachutistes entretient depuis des années une collaboration étroite avec le trinôme académique, pour des projets réunissant près de 500 collégiens de la région toulousaine. Crise sanitaire oblige, c'est sans public que la formation musicale a enregistré quatre pièces de l'œuvre thématique « Le petit Fernand et la Grande guerre », qui aurait dû être donnée dans la magnifique Halle aux grains au printemps 2021. Sous la baguette du chef de musique de 1^{ère} classe Vladimir, la Musique des Parachutistes a ainsi pu fournir un support audio qui permettra aux élèves de participer à une très belle expérience artistique.



En plus de ses activités d'enregistrements et sur les réseaux sociaux, la Musique des Parachutistes a participé à l'accueil du Président de la République le 15 mars 2021 à Montauban, pour une cérémonie en hommage aux victimes de Mohammed MERHA en 2012. Ce fut une cérémonie simple, émouvante et sobre, conformément aux vœux des familles des militaires du 17^{ème} Régiment du Génie parachutistes frappées par ce drame.



Musique des Parachutistes (M-PARA)

Le 18 mars 2021, la Musique des parachutistes apportait également sa contribution à la cérémonie de parrainage des engagés volontaires initiaux du CFIM – 11^{ème} BP – 6^{ème} RPIMa à Caylus. Le 19 mars, un auditoire militaire réduit, pour cause de crise sanitaire, a pu bénéficier d'un accompagnement musical à l'occasion de la fête du Train organisée au 1^{er} RTP à Cugnaux. Ayant accueilli deux nouveaux instrumentistes au sein des pupitres de tambours et de flûtes, le chef de musique de 1^{ère} classe Vladimir a dirigé sa musique au sein de l'EALAT à Dax pour la traditionnelle cérémonie de remise des brevets de pilote le 2 avril.



Fête du Train à Cugnaux



Cérémonie à Caylus

Texte : LTN ® Thierry BOUZARD

Docteur en Histoire

Les orchestres militaires de la Grande Armée



« Un jour de revue sous l'Empire ». Hippolyte Bellangé.

Si l'Empereur soignait sa communication, il ne s'est jamais préoccupé de réformer les musiques militaires. Cela n'a pas empêché les orchestres de se développer, en marge des règlements.

Les campagnes de la révolution et de l'Empire furent l'occasion d'un grand brassage des modes musicales européennes et des usages instrumentaux au sein des musiques militaires. Même si « *ce n'est point pour conquérir des symphonies et des oratorios qu'on livre des batailles* ¹ », la période révolutionnaire et impériale est aussi celle où les autorités politiques commencent à prendre conscience de l'attrait des populations pour la musique de plein air, sans encore pouvoir y répondre.

Le règlement de 1791, qui reste en vigueur sous l'Empire, reprend les dispositions de celui de 1788 avec 8 musiciens, dont 1 chef, par régiment. Ils sont intégrés à l'état-major derrière le tambour-major et le caporal-tambour qui ne font pas partie de la musique. « *Le tambour-major sera à la tête des tambours du premier bataillon, et le caporal-tambour à la tête de ceux du second. Les musiciens, sur un rang, seront placés à deux pas derrière les tambours du premier bataillon.* ² »

C'est l'origine du dispositif de défilé toujours en vigueur de nos jours.

La position du maître de musique traduit un manque de considération, il est hiérarchiquement subordonné au tambour-major recruté plus souvent pour sa taille et sa prestance que pour ses compétences musicales.

¹ Fétis, *Revue musicale*, 1829, p. 9.

² Règlement concernant l'exercice et les manœuvres de l'infanterie du 1^{er} août 1791, pp. 5 & 6.

Les orchestres militaires de la Grande Armée (suite)

Ainsi le général Bardin constate dans son *Dictionnaire* que « Depuis longtemps le maître de musique ne recevait plus d'ordres du tambour-major, et, comme la troupe musicale se pliait difficilement à l'obéissance, il était passé en usage de la placer sous la direction d'un officier désigné sous le nom de capitaine de musique ou de lieutenant de musique. »

Des effectifs limités

Bien qu'insuffisants, les effectifs sont confirmés par la loi du 23 fructidor an VII (9 septembre 1799) avec huit musiciens dont un chef par demi-brigade. Pour contourner cette limitation, les chefs de corps adoptent deux solutions. En 1783, Turpin cité par le Gal Bardin signale que « la plupart des régiments supprimaient la moitié des tambours pour avoir des instruments », en totale contradiction avec le règlement Fétis,³ rédacteur en chef de la *Revue musicale*, donne quelques précisions sur l'organisation et le fonctionnement des musiques militaires sous la Révolution et l'Empire, ses observations sont celles d'un critique musical et d'un musicologue reconnu.

« L'introduction de la grosse caisse, des cymbales et du triangle dans la musique militaire obligea les chefs de corps à augmenter le nombre des autres instruments afin qu'ils ne fussent pas étouffés par le bruit. Alors une musique complète fut composée de quatre clarinettes, deux hautbois, deux cors, deux bassons, une petite flûte, grosse caisse, cymbale et triangle. Les compositeurs écrivirent alors leurs marches à neuf parties, deux de clarinette, deux de hautbois, une de flûte, deux de cor et deux de basson. C'est ainsi que furent écrites toutes les marches des armées de la république française par Devienne, Roëser, Catel et Gossec. »⁴

15 musiciens, quasiment le double de l'effectif prescrit, le règlement est ignoré. Les partitions publiées confirment l'augmentation générale des musiciens, le commandement est manifestement au fait de la situation, mais cautionne. Si Fétis justifie l'augmentation par le développement des percussions, il y a une véritable demande de musique.

Le renfort des gagistes

Pour pallier la carence réglementaire en musiciens, les chefs de musique recrutent des gagistes. Les chefs de corps avaient institué depuis longtemps une masse de musique formée de retenues exercées sur les appointements des officiers, de l'ordre d'un à deux jours par mois, retenue d'usage car ignorée des règlements. Ils ne font que suivre l'exemple donné par les formations de la Garde. Si le régiment des Gardes françaises est dissout le 1^{er} septembre 1789, on retrouve des musiciens chez les Grenadiers du corps législatif et à la Garde du directoire exécutif avec la loi du 27 ventôse an VI (17 mars 1798) : « Il sera attaché à la garde du corps législatif trente-deux musiciens, dont un chef. »⁵ Le Premier Consul, puis l'Empereur, soigne l'orchestre de sa Garde. L'arrêté du 15 nivôse an VIII (5 janvier 1800) sur l'organisation de la Garde des consuls dispose que la musique de l'état-major est composée de « 50 musiciens dont 1 chef, 1 sous-chef ; 25 à pied et 25 à cheval ». ⁶ De plus, cet effectif officiel est complété par des gagistes pour les bals et les concerts au Louvre :

³Fétis, François-Joseph (1784-1871), fondateur de la *Revue musicale* en 1827, auteur de la *Biographie universelle des musiciens et bibliographie générale de la musique*. 1866, compositeur, directeur du Conservatoire musical de Belgique...

⁴*Revue musicale*, 16 novembre 1833, n° 42.

⁵Journal militaire, an VI, 2^e partie, p. 512.

⁶J.M. An VIII, 1^{re} partie, p. 340.

Les orchestres militaires de la Grande Armée (suite)

« Dans les bals qui avaient lieu l'hiver au Tuileries, la musique du premier régiment de grenadiers à pied, avait son orchestre dressé dans le salon de Mars. [...], le corps de musique de chacun des régiments de la vieille garde était augmenté d'un petit nombre de musiciens choisis parmi les artistes du Conservatoire, de l'Opéra et de Feydau. Ces musiciens, qualifiés de gagistes, étaient payés sur le fond de réserve de l'administration du corps et ne suivaient jamais la Garde en campagne. »⁷

La réputation de la musique de la Garde sert au prestige du chef des armées, mais constitue un exemple ruineux pour les chefs de corps. La Garde des consuls va servir un temps de modèle et les formations vont voir leur prospérité liée aux succès militaires et à celle des finances impériales. Le général Bardin note que :

« Dans les gardes consulaire et impériale, où tout dépendait du vouloir des chefs, où rien ne reposait sur des documents réguliers, la composition des musiciens était toute différente ; la force en était démesurée et le luxe excessif. Ce n'était pas un caporal qui guidait la musique de l'infanterie, mais un musicien en épaulettes, qui marchait en tête l'épée à la main. Au mépris des ordonnances de l'époque, un bambin qu'on eût pris de loin pour un lingot sur un cheval, était timbalier de cavalerie et marchait flanqué de deux cavaliers qui tenaient en laisse sa monture. »

Professionnels recherchés, les musiciens s'affranchissent des lois ordinaires de la guerre car ils n'ont pas signé pour jouer de la « clarinette à cinq pieds »⁸. Dans ses souvenirs,⁹ le commandant Parquin, officier au 20^e régiment de chasseurs puis aux chasseurs de la Garde impériale, raconte comment, après la bataille d'Iéna (14 octobre 1806), son régiment récupère un maître de musique gagiste passé chez les Prussiens qui payaient mieux, sans autre formalité qu'un changement d'uniforme.

Contrôles budgétaires

La priorité est à la guerre. Pour constituer des régiments de cavalerie supplémentaires, un arrêté des consuls du 10 octobre 1801 stipule « *qu'il est défendu à tous les régiments de troupes à cheval d'avoir une musique* ». Girault, alors musicien au 8^e régiment de hussards, est licencié le 8 décembre 1801¹⁰. Si cette mesure permet de récupérer 3000 chevaux, il semble bien que des musiques soient rapidement reconstituées. En effet, le commandant Parquin signale que le jour de son incorporation au 20^e chasseurs, le 11 nivôse an XI (1^{er} janvier 1803), le régiment est passé en revue « *parfaitement monté* » et que « *le quatrième escadron, les trompettes et la musique, avaient des chevaux gris. [...] Mon ami et moi nous étions ravis de faire partie d'un corps si beau. C'était la musique surtout, il faut que je le dise, qui nous transportait.* »¹¹ Cette remarque justifie toute l'attention des chefs de corps pour leur musique.

⁷ Marco de Saint-Hilaire, *Histoire de la Garde impériale*, Eugène Penaud et cie, éditeurs, Paris, 1847, pp. 26-27.

⁸ Surnom du fusil réglementaire modèle 1777.

⁹ Commandant Parquin, *Souvenirs et campagnes d'un vieux soldat de l'Empire*, Berger-Levrault, 1903, p. 74-75.

¹⁰ Philippe-René, Girault, *Les Campagnes d'un musicien d'état-major pendant la République et l'Empire (1791-1810)*, Paris, 1901, p. 140.

¹¹ Parquin, op.cit., p. 4.

Les orchestres militaires de la Grande Armée (suite)

A cause de l'exemple donné par les musiques de la Garde, les dépenses occasionnées par les orchestres militaires amènent le commandement à intervenir. Il est demandé dans une note aux inspecteurs aux revues du 19 avril 1807 :

« Les dépenses de luxe sont prohibées dans les corps de troupe. [...] Vous voudrez bien, Messieurs, rejeter rigoureusement des comptes de chaque corps, toute dépense qui ne portera pas ces caractères ; [...] toutes les fois que vous présentant devant un corps, vous y apercevrez des effets de cette nature, soit sur le soldat, soit sur les hommes de la musique, dont le nombre ne doit jamais excéder celui fixé par les règlements d'organisation, je vous autorise à regarder comme étrangers au corps, pour toute espèce de traitement, les hommes qui les porteraient, et à vous refuser, en conséquence, à les passer présents dans vos revues. [...] »¹²

Cette note du 19 avril est confirmée le 2 novembre 1807 par des « *mesures pour réduire les musiciens d'infanterie au nombre fixé par les règlements* », sans obtenir de résultats pratiques.

Après les saignées de la campagne de Russie, Michel-Joseph Gebauer¹³ chef de la musique du 1^{er} régiment de grenadiers de la Garde impériale y disparaît, les orchestres perdent, avec leurs effectifs, une grande part de leur faste.

Un problème de facture instrumentale

Le problème essentiel de ces orchestres de plein air est d'ordre technique. Les instruments disponibles à l'époque sont adaptés à la transmission des ordres, pas à l'exécution de la musique d'harmonie. Fétis présente les problèmes techniques auxquels les maîtres de musique étaient confrontés et les solutions permises par la facture instrumentale :

« Un défaut essentiel se faisait remarquer dans cette composition des corps de musique militaire : ce défaut était celui de la faiblesse des basses. En effet, on sait que le basson est un instrument doux qui manque de mordant nécessaire pour donner à l'oreille le sentiment de la basse de l'harmonie. [...] Dès lors qu'on eut compris la nécessité d'avoir des basses fortes, on ne se borna point au trombone, dont la sonorité assez sèche n'est pas propre à accompagner les passages doux ; on eut recours au serpent qui jusque là n'était point sorti des églises, et qui n'ayant point encore de clefs, était fort imparfait. »¹⁴

La répartition des instruments dans l'orchestre militaire est une question essentielle, pour laquelle les facteurs d'instruments rivalisent d'ingéniosité, mais qui ne trouvera de solution définitive qu'avec l'adoption des inventions d'Adolphe Sax en 1845. En effet, l'orchestre de chambre apporte une variété de timbres et un équilibre des sonorités que l'orchestre de plein air est encore incapable de reproduire. L'exécution en extérieur entraîne une déperdition du son et nécessite des instruments beaucoup plus puissants.

¹²Journal militaire, année 1807, 1^{re} partie, p. 245.

¹³Michel-Joseph Gebauer (La Fère, 1764 – Campagne de Russie, 1812). D'abord hautbois à la musique des gardes suisses, il devient maître de musique des grenadiers de la Représentation nationale en 1796, chef de la musique de la Garde des consuls en 1800. Il compose 250 marches et pas redoublés.

¹⁴Fétis, *Revue musicale*, 1829, p. 9.

Les orchestres militaires de la Grande Armée (fin)

Si les percussions ne posent pas de problème, en revanche les cuivres naturels n'ont pas un registre suffisant et les techniques artisanales de fabrication des bois ne leur assurent pas la justesse nécessaire. On touche du doigt les difficultés rencontrées par les maîtres de musique et la prépondérance des instrumentistes d'ordonnance jouant de la "musique de haut-bruit".

En 1815, l'arrivée des troupes alliées dans Paris fait découvrir le bugle à clés anglais qui devient l'ophicléide du facteur parisien Halary. Après plus de vingt années de batailles, le silence des armes va permettre aux armées de mettre au point des orchestres de plein air, d'organiser la formation des musiciens et d'élaborer leur statut.



Bibliographie

Général Bardin, *Dictionnaire de l'armée de terre et recherches historiques sur l'art et les usages militaires des anciens et modernes*, Paris, Perrotin, 1851.

Philippe-René, Girault, *Les Campagnes d'un musicien d'état-major pendant la République et l'Empire (1791-1810)*, Paris, 1901, 270 pages.

Georges Kastner, *Manuel général de musique militaire*, Paris, 1853.

Roger Nourisson, *La Musique militaire sous le Consulat et l'Empire*, in « Le Souvenir napoléonien », n° 379, octobre 1991.

Commandant Parquin, *Souvenirs et campagnes d'un vieux soldat de l'Empire*, Berger-Levrault, 1903.

Marco de Saint-Hilaire, *Histoire de la Garde impériale*, Eugène Penaud et cie, éditeurs, Paris, 1847.

Journal militaire, Revue et gazette musicale de Paris.

CHALLENGE MARATHON par la Musique de l'Artillerie

Arrivé dans l'institution militaire en 2018 après un brillantes études de percussionniste au sein du Conservatoire national supérieur de musique de LYON (CNSMDL), le Caporal Benjamin de la Musique de l'Artillerie s'est rapidement trouvé une passion pour la course à pied, et s'est fixé comme défi de courir un marathon dès que possible. En raison de la crise sanitaire et des nombreuses annulations de compétitions sportives qui en découlèrent, participer à un marathon officiel sur la période lui fut impossible.



Toujours motivé pour s'entraîner, la décision a été prise de mener le projet en « off », avec des camarades de la M-ART.

Les quais du Rhône (classés au patrimoine de l'UNESCO) étant particulièrement agréables à parcourir et propices aux activités sportives, le parcours était donc vite tracé : départ du Parc de Gerland (non loin du quartier Sabatier) pour rejoindre le parc de la Feyssine (VILLEURBANNE), puis retour à Gerland. La boucle de 21,1 kilomètres est à parcourir deux fois pour obtenir la distance de 42,195 kilomètres, la distance officielle d'un marathon. Le 16 mars, avec l'assistance de plusieurs lièvres, le CCH Christophe a pu performer sur semi-marathon en 1h27'19 et le CPL Benjamin a, quant à lui, pu atteindre son objectif de passer sous la barre mythique des 3 heures au marathon avec un temps de 2h59'29 !

De retour au quartier, les participants ont été félicités par le chef de musique principal Laurent qui en a profité pour souligner qu'il est possible d'être excellent aussi bien en sport qu'en musique.

Préparation opérationnelle pour la Musique de l'Infanterie

Texte : ADJ Emilie

En cette période où les prestations musicales sont réduites; la M-INF en profite aussi pour maintenir son potentiel opérationnel par les stages de recyclage PSC1 SC1 de tout le personnel et la validation annuelle ISTC FAMAS PAMAS et PA du module projetable.



COMMANDEMENT DES MUSIQUES DE L'ARMÉE DE TERRE

Page 33

DATES DES PROCHAINS CONCERTS

Musique des Troupes de Marine :

30/08, à Fréjus : Concert dans le cadre des commémorations des combats de Bazeilles

04/09, à Dinan : Concert dans le cadre des commémorations des combats de Bazeilles

10/09, à Sedan : Concert dans le cadre des commémorations des combats de Bazeilles

Musique de l'Infanterie;

03/07, à Compiègne : Concert dans le cadre de l'opération « Kiosques en musique »

04/07, à Berck sur Mer : Concert dans le cadre de l'opération « Kiosques en musique »

11/07, à Cambrai : Concert dans le cadre de l'opération « Kiosques en musique »

24/07, à Lesquin : Concert dans le cadre de l'opération « Kiosques en musique »

25/07, à Malo les bains : Concert dans le cadre de l'opération « Kiosques en musique »

01/09, à Amiens : Concert dans le cadre de l'opération « Kiosques en musique »

12/09, à Croix : Concert dans le cadre de l'opération « Kiosques en musique »

25/09, à Valenciennes : Concert dans le cadre de l'opération « Kiosques en musique »

Musique de l'Arme Blindée Cavalerie

26/06, à Nancy : Concert dans le cadre de l'opération « Kiosques en musique »

01/07, à Montigny les Metz : Concert de plein air

15/08, à Chalons en Champagne : Concert dans le cadre de l'opération « Kiosques en musique »

22/08, à Sens : Concert dans le cadre de l'opération « Kiosques en musique »

05/09, à Nancy : Concert de rayonnement

09/10, à Metz : Concert dans le cadre du centenaire de la SMLH

23/10, à Metz : Concert du Gouverneur militaire de Metz

Musique des Transmissions

15/06, à Agen : Concert de rayonnement dans le cadre des 25 ans du 48^e RT

28/09, à Cesson Sévigné : Concert pour une commémoration de fête d'arme

01/10, à Carentan les Marais : Concert dans le cadre de la tournée « Unisson »

Musique de l'Artillerie

12/06, à Mions : Concert du dixieland dans le cadre de l'opération « Kiosques en musique »

17/06, à Grenoble : Concert dans le cadre de l'opération « Kiosques en musique »

COMMANDEMENT DES MUSIQUES DE L'ARMÉE DE TERRE

Page 34

DATES DES PROCHAINS CONCERTS

Musique de l'Artillerie

- 23/06, à Nice : Concert au profit des blessés de l'armée de Terre dans le cadre de la tournée du GMM
- 03/07, au Puy en Velay : Concert dans le cadre de l'opération « Kiosques en musique »
- 04/07, à Gannat : Concert dans le cadre de l'opération « Kiosques en musique »
- 6/07, à Moulins : Concert de plein air
- 09/07, à Pérouges : Concert du dixieland dans le cadre de l'opération « Kiosques en musique »
- 11/07, à Evian : Concert dans le cadre de l'opération « Kiosques en musique »
- 16/07, à Collioure : Concert dans le cadre de journées portes ouverte
- 21/07, à Lapalisse : Concert dans le cadre de l'opération « Kiosques en musique »
- 11/09, à Boucé : Concert du quintette de cuivres dans le cadre de l'opération « Kiosques en musique »
- 11/09, à Le Mayet de montagne : Concert du quintette à vents dans le cadre de l'opération « Kiosques en musique »
- 22/09, à Aix les bains : Concert dans le cadre de l'opération « Kiosques en musique »
- 25/09, à Saint-Etienne : Concert dans le cadre de l'opération « Kiosques en musique »

Musique des Parachutistes

- 05/09, à Toulouse : Concert de l'ensemble de variété dans le cadre de l'opération « Kiosques en musique »
- 17/09, à Gaillac : Concert dans le cadre de l'opération « Kiosques en musique »
- 03/10, à Toulouse : Concert de l'ensemble de variété dans le cadre de l'opération « Kiosques en musique »
- 14/10, à Cahors : Animation pédagogique puis concert de prestige



COMMAT
section opération
Quartier JOFFRE DROUOT
CS 10702
78013 Versailles Cedex
Téléphone : 01 71 41 81 50
Portable : 06 89 13 90 70
@ : ocicmmat@gmail.com